Département de l'Yonne

Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	17 juin 2013	Nombre	de	conseillers
Date d'affichage de la		communau	communautaires	
convocation	17 juin 2013	En exercice	En exercice: 67	
		Présents : 5	57	
		Votants : 63	L	

Séance du 24 juin 2013

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt quatre juin deux mille treize à dix huit heures trente, à la salle des fêtes de La Celle Saint-Cyr, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS: Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoit COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Madame Christel LE ROUX (suppléante), Madame Catherine DECUYPER, Madame Evelyne TRESCARTES (suppléante), Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Marc FAYADAT (suppléant), Monsieur Lionel PERREAU, Madame Odile DUFOUR, Monsieur Olivier CENDRE, Monsieur Gérard VERGNAUD, Monsieur René BOUSSIN, Monsieur Joël VALTAT, Monsieur Bernard MORAINE, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Lionel BOUTIN, Monsieur Gilles BONNIN, Madame Isabelle NEVEU, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Jean-Claude VERGNAUD, Monsieur Eddy POGER (suppléant), Monsieur Pierre MATHEY (suppléant), Monsieur Albert PAIS, Monsieur Bernard REBESCHE, Monsieur Lucien CARRON, Monsieur Gilles-Maxime POIBLANC, Madame Maryse BELLIAU PINTA., Monsieur Joël LANDY, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELI, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES:

Monsieur Patrice CHASSERY, a donné pouvoir à Mme Odile DUFOUR

Monsieur Hubert VIGÉ, a donné pouvoir à M. Jean-Claude VERGNAUD

Monsieur Louis BOUCHERON, a donné pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART

Monsieur Thierry LEAU, a donné pouvoir à M. Michel KOZEL

Madame Raymonde ALLOUIS, suppléée par Mme Evelyne TRESCARTES

Monsieur Laurent RIOTTE, suppléé par Mme Christel LE ROUX

Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, suppléé par M. FAYADAT

Madame Catherine PICHON, suppléée par M. Eddy POGER

Monsieur Jean-Claude DIDOUT, suppléé par M. Pierre MATHEY

Madame Frédérique COLAS

Monsieur Jean-Claude GRELARDON

Monsieur Jean-Pierre VIGNOT

Madame Eliette ITALIANO,

Madame Régine PONCHON

Madame Viviane MUTTI

PRÉFECTURE DE L'YONNE

1 5 JUIL, 2013

ARRIVEE

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Yann CHANDIVERT

<u>OBJET</u> : Validation de l'avant-projet détaillé de la pépinière d'entreprises et de la micro-crèche

N° ECO/2013/53	Conseil communautaire du
	24 juin 2013

<u>OBJET</u> : Validation de l'avant-projet détaillé de la pépinière d'entreprises et de la micro-crèche

VU la délibération n°ECO/2011/09 du 2 février 2011, approuvant le plan de financement de la pépinière d'entreprises ;

VU la délibération n°ECO/2012/44 du 25 juin 2012, autorisant le président à désigner le maître d'œuvre conformément à l'avis du jury, et à signer toutes les pièces administratives relatives à ce marché;

VU la délibération n°ECO/2013/24 du 14 mars 2013, approuvant la création d'une micro-crèche au sein de l'hôtel/pépinière d'entreprises ;

VU le contrat de maîtrise d'œuvre conclu le 22 octobre 2012,

Considérant l'estimation définitive des travaux de la pépinière d'entreprises et de la micro-crèche d'un montant global de 3 189 000 €.

Considérant que le montant excède de 240 000 € celui présenté par le maître d'œuvre lors de la remise de son offre (2 949 000 €) :

- 112 000 € correspondant à des coûts induits par des sujétions techniques imprévues, révélées par la mission G 12 de l'étude de sol. Elles correspondent à la nécessité d'installer des pompes de relevage et à procéder à un préchargement de la plateforme ;
- 128 000 €, soit 4,34%, correspondant à une sous-estimation du maître d'œuvre. Une tolérance de 5% par rapport à l'estimation présentée au stade de l'offre était admise au contrat.

Considérant l'avis favorable des membres du bureau communautaire réuni le 14 juin 2013

Vu l'exposé du président,

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, par

POUR: 60

CONTRE: 1 (M. Michel KOZEL ayant le pouvoir de M. Thierry LEAU)

ABSTENTION: 0

VALIDE l'avant-projet détaillé de la construction d'une pépinière d'entreprises et d'une micro-crèche intégrée, pour un montant global de 3 189 000 €.

PRÉFECTURE DE L'YONNE

1 **5** JUIL. 2013

AHAIVEE

SHERECTURE I'S L'YOMME

AUTORISE le président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception par la Préfecture :

1 5 JUIL. 2013

date de publication 5 JUIL. 2013



Taylor and the second s